



MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE SIGEAN

CHARTRE D'UTILISATION INTERNET

La consultation d'Internet a pour objet de compléter la documentation proposée aux usagers et de permettre à un public le plus large possible de découvrir et d'utiliser ces outils. Elle est donc prioritairement réservée à la recherche d'informations.

Conditions d'accès :

L'accès aux poste multimédia est ouvert à tous et gratuit, aux horaires d'ouverture de la médiathèque. La consultation est limitée à 1 heure par jour et par personne, maximum 2 personnes par poste. Au-delà de cette durée, les usagers sont invités à laisser leur place aux autres personnes. Possibilité de réserver un créneau horaire.

L'impression des documents est payante. Le tarif des impressions est fixé par décision municipale. Avant toute impression, l'utilisateur doit impérativement prévenir le personnel de la Médiathèque.

La consultation d'internet par les mineurs nécessite :

- La signature d'une autorisation parentale,
- La présence d'un adulte pour les enfants de moins de 8 ans.

Conditions d'utilisation :

L'utilisation de sites contraires aux établissements public à la législation française, notamment ceux à caractère violent ou pornographique, faisant l'apologie de pratiques illégales ou de discriminations, ou de nature à porter atteinte à la dignité humaine.

Le piratage de tout logiciel ou de tout programme, le téléchargement ou le transfert de fichiers illégaux.

Les utilisateurs s'engagent à respecter le droit d'auteur des œuvres consultées, c'est-à-dire à ne pas les reproduire sans leur accord et sans mention de leur nom, à ne pas diffuser des informations appartenant à des tiers sans leur autorisation, et dans tous les cas, à mentionner les sources lors de l'utilisation d'informations de tiers.

Interdits et autorisations :

Sont strictement interdits : les achats et commandes en ligne, d'utiliser les discussions en ligne (chat), de se connecter à Facebook, d'installer des programmes ou logiciels, les jeux en ligne, paris et jeux d'argent, modifier la configuration des machines, de télécharger ou consulter des fichiers illégaux.

Les usagers peuvent :

Utiliser internet en conformité avec la législation, imprimer, sachant que les impressions sont soumises à tarification, consulter leur messagerie électronique, enregistrer des fichiers sur le poste informatique pour un stockage momentané.

Responsabilités :

L'utilisateur est informé que la confidentialité des informations et leur fiabilité sur le net n'étant pas assurée, la navigation s'effectue sous l'entière responsabilité de l'utilisateur. L'envoi de toute information nominative se fait sous la responsabilité de l'internaute (inscription à un concours par exemple). D'une manière générale, en aucun cas la médiathèque ne peut être tenue de réparer les préjudices et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service par l'utilisateur. Ce dernier reconnaît que la médiathèque ne peut pas être responsable des contenus auxquels il accède. L'accessibilité aux contenus et services n'est pas garantie.

Le personnel de la Médiathèque se réserve le droit d'interrompre toute connexion dont l'usage ne conviendrait pas à un lien public ou ne respecterait pas les règles de la présente charte. Le non-respect des règles de cette charte peut entraîner la suspension ou la suppression du droit d'utilisation du multimédia ainsi que l'exclusion temporaire ou définitive de la médiathèque.

Tout utilisateur de poste multimédia s'engage à se conformer à la présente charte et au règlement intérieur de la médiathèque.